

Communication à caractère promotionnel

PROXIMITÉ ACTIONS

WO 2021

Titre de créance présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance.

Produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique risqué de type « actions ».

- **Émetteur** : BNP Paribas Issuance B.V.⁽¹⁾, véhicule d'émission dédié de droit néerlandais.
Garant de la formule : BNP Paribas S.A.⁽¹⁾.
L'investisseur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule.
- **Durée d'investissement conseillée pour bénéficiaire de la formule de remboursement** : 3 ans (en l'absence de remboursement anticipé automatique).
L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori en cas de sortie en cours de vie alors que les conditions de remboursement anticipé automatique ne sont pas réunies.
- **Éligibilité** : Compte titres uniquement (montant minimum de souscription : 100 000 €).
- **Cotation** : Marché Officiel de la Bourse de Luxembourg (marché réglementé).
- **Code ISIN** : XS2311665132



PÉRIODE DE SOUSCRIPTION :
DU 6 OCTOBRE 2021 AU 27 OCTOBRE 2021
(pouvant être clôturée sans préavis)



BNP PARIBAS | PRIVALTO

La banque
d'un monde
qui change

Ce document à caractère promotionnel s'adresse à des investisseurs situés en France.

(1) Notations de crédit au 6 octobre 2021 :

BNP Paribas Issuance B.V. : Standard & Poor's A+ / BNP Paribas S.A. : Standard & Poor's A+, Moody's Aa3 et Fitch Ratings AA-.

Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant de la formule. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

Proximité Actions WO 2021, titre de créance présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance, présente les caractéristiques suivantes :

- Une exposition liée à l'évolution de l'action la moins performante⁽¹⁾ entre les actions Air France-KLM S.A. et ArcelorMittal et l'action jumelée Unibail-Rodamco-Westfield SE (les dividendes ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à ces performances, ce qui est moins favorable à l'investisseur) ;
- En cours de vie : chaque semestre, à partir du semestre 2, un remboursement anticipé automatique possible de l'intégralité du capital⁽²⁾ avec un gain potentiel de 7,50 %⁽²⁾ par semestre écoulé depuis la Date de Constatation Initiale⁽³⁾ (soit un gain de 15 %⁽²⁾ par année écoulée) si l'action la moins performante⁽¹⁾ ne clôture pas en baisse de plus de 30 % par rapport à son cours initial à une Date de Constatation Semestrielle⁽³⁾ (soit un taux de rendement annuel brut maximum de 14,41 %⁽⁴⁾) ;
- À l'échéance des 3 ans :
 - Un remboursement de l'intégralité du capital⁽²⁾ avec un gain de 7,50 %⁽²⁾ par semestre écoulé depuis la Date de Constatation Initiale⁽³⁾ (soit un gain de 15 %⁽²⁾ par année écoulée), dès lors que l'action la moins performante⁽¹⁾ ne clôture pas en baisse de plus de 30 % par rapport à son cours initial à la Date de Constatation Finale⁽³⁾ (soit un taux de rendement annuel brut de 12,98 %⁽⁴⁾) ;
 - Un remboursement de l'intégralité du capital⁽²⁾, dès lors que l'action la moins performante⁽¹⁾ clôture en baisse de plus de 30 % mais que cette baisse n'excède pas 50 % par rapport à son cours initial à la Date de Constatation Finale⁽³⁾ (soit un taux de rendement annuel brut nul⁽⁴⁾) ;
 - Une perte partielle ou totale en capital égale à la baisse finale de l'action la moins performante⁽¹⁾, dès lors que celle-ci clôture en baisse de plus de 50 % par rapport à son cours initial à la Date de Constatation Finale⁽³⁾ (soit un taux de rendement annuel brut inférieur à -20,37 %⁽⁴⁾).

Proximité Actions WO 2021 ne peut constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement. Vous êtes exposé pour une durée de 1 an à 3 ans aux seules actions Air France-KLM S.A. et ArcelorMittal et l'action jumelée Unibail-Rodamco-Westfield SE et ne bénéficiez pas de la diversification du risque offerte par les indices de marchés actions. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

NB :

Les gains ou pertes et les rendements présentés dans ce document ne correspondent pas nécessairement à ceux effectivement obtenus par l'investisseur. En effet :

- Le terme « capital » désigne la valeur nominale du produit (soit 1 000 €). Les montants de remboursement présentés sont exprimés en proportion de cette valeur nominale (et pas nécessairement des sommes versées par l'investisseur) hors frais, commissions et/ou prélèvements sociaux et fiscaux applicables au cadre d'investissement.
- Les montants présentés ne sont dus que lors du remboursement automatique prévu par la formule (par anticipation⁽³⁾ ou à l'échéance le 21 octobre 2024). En cas de sortie en cours de vie, la formule ne s'applique pas et le prix de revente dépend des conditions de marché en vigueur.
- Les taux de rendement annuel présentés sont hors frais de souscription et droits de garde et hors prélèvements sociaux et fiscaux. Ils sont calculés à partir de la Date de Constatation Initiale (le 6 octobre 2021) jusqu'à la Date de Remboursement Anticipé Automatique⁽³⁾ ou d'Échéance⁽³⁾ selon les scénarios.
- Les remboursements présentés sont conditionnés par l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur ainsi que de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant de la formule.

AVANTAGES

- **Objectif de gain de 7,50 %⁽²⁾ par semestre écoulé depuis la Date de Constatation Initiale⁽³⁾ (soit un gain de 15 %⁽²⁾ par année écoulée) :** dès lors qu'à l'une des Dates de Constatation Semestrielle⁽³⁾ ou à la Date de Constatation Finale⁽³⁾, l'action la moins performante⁽¹⁾ ne clôture pas en baisse de plus de 30 % par rapport à son cours initial ;
- **Possible remboursement rapide :** potentiel remboursement anticipé automatique chaque semestre, à partir du semestre 2, dès lors qu'à l'une des Dates de Constatation Semestrielle⁽³⁾, l'action la moins performante⁽¹⁾ ne clôture pas en baisse de plus de 30 % par rapport à son cours initial ;
- **Remboursement conditionnel de l'intégralité du capital⁽²⁾ à l'échéance⁽³⁾ :** dès lors que l'action la moins performante⁽¹⁾ ne clôture pas en baisse de plus de 50 % par rapport à son cours initial à la Date de Constatation Finale⁽³⁾.

INCONVÉNIENTS

- **Risque de perte partielle ou totale en capital :**
 - **En cours de vie :** en cas de sortie alors que les conditions de remboursement anticipé automatique ne sont pas réunies – dans ce cas, la formule de remboursement présentée ici ne s'applique pas et le prix de vente dépend des conditions de marché en vigueur au moment de la sortie ;
 - **À l'échéance⁽³⁾ :** en cas de baisse de l'action la moins performante⁽¹⁾ de plus de 50 % par rapport à son cours initial à la Date de Constatation Finale⁽³⁾.
- **Plafonnement des gains :** le gain potentiel est fixé à 7,50 %⁽²⁾ par semestre écoulé depuis la Date de Constatation Initiale⁽³⁾ (soit un gain de 15 %⁽²⁾ par année écoulée), même en cas de hausse de l'action la moins performante⁽¹⁾ supérieure à ce montant ;
- **Les dividendes éventuellement versés par les actions Air France-KLM S.A. et ArcelorMittal et l'action jumelée Unibail-Rodamco-Westfield SE ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à leur performance**, ce qui résulte, pour l'investisseur, en un rendement moindre qu'une performance dividendes réinvestis ;
- **Durée exacte de l'investissement non connue à l'avance :** elle peut varier de 1 an à 3 ans ;
- **Risque de crédit :** l'investisseur est exposé à l'éventualité d'une faillite ou d'un défaut de paiement de l'Émetteur ainsi qu'au risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule, qui induit un risque sur le remboursement. La capacité de l'Émetteur et du Garant de la formule à rembourser les créanciers de l'Émetteur en cas de faillite ou de défaut de paiement de ce dernier peut être appréciée par les notations attribuées par les agences de notation financière. Ces notations, qui peuvent être modifiées à tout moment, ne sauraient constituer un argument à la souscription du produit ;
- **Forte variabilité du montant remboursé à l'échéance⁽³⁾ :** il est très sensible à une faible variation de l'action la moins performante⁽¹⁾ autour du seuil de perte en capital, soit 50 % de baisse par rapport à son cours initial.

⁽¹⁾ L'action la moins performante est définie comme étant l'action retenue parmi les 3 actions qui affiche la performance la moins élevée par rapport à son cours initial à une Date de Constatation Semestrielle⁽³⁾ ou à la Date de Constatation Finale⁽³⁾.

⁽²⁾ Hors frais, commissions et hors fiscalité liés au cadre d'investissement.

⁽³⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques en page 10 pour le détail des dates.

⁽⁴⁾ Les taux de rendement annuel présentés sont hors frais de souscription et droits de garde et hors prélèvements sociaux et fiscaux. Ils sont calculés à partir de la Date de Constatation Initiale (le 6 octobre 2021) jusqu'à la Date de Remboursement Anticipé Automatique⁽³⁾ ou d'Échéance⁽³⁾ selon les scénarios.

MÉCANISME DU PRODUIT

À la Date de Constatation Initiale⁽¹⁾, on observe les cours de clôture des trois actions et on les retient comme leurs cours initial.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ AUTOMATIQUE (SEMESTRES 2 À 5)

- Si, à l'une des Dates de Constatation Semestrielle⁽¹⁾, l'action la moins performante⁽²⁾ **ne clôture pas en baisse de plus de 30 % par rapport à son cours initial**, l'investisseur reçoit, à la Date de Remboursement Anticipé Automatique⁽¹⁾ correspondante :

L'intégralité du capital⁽³⁾



Un gain de 7,50 %⁽³⁾ par semestre écoulé depuis la Date de Constatation Initiale⁽¹⁾ (soit un gain de 15 %⁽³⁾ par année écoulée)

Soit un taux de rendement annuel brut compris entre 13,33 %⁽⁴⁾ et 14,41 %⁽⁴⁾, selon le semestre du remboursement.

Le produit prend alors automatiquement fin par anticipation.

- Sinon, le produit continue.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE (SEMESTRE 6)

Dans le cas où le produit n'a pas été remboursé par anticipation, on observe une dernière fois, à la Date de Constatation Finale⁽¹⁾, le cours de clôture de l'action la moins performante⁽²⁾ et on le compare à son cours initial :

- Si, à cette date, l'action la moins performante⁽²⁾ **ne clôture pas en baisse de plus de 30 % par rapport à son cours initial**, l'investisseur reçoit, à la Date d'Échéance⁽¹⁾ :

L'intégralité du capital⁽³⁾



Un gain de 7,50 %⁽³⁾ par semestre écoulé depuis la Date de Constatation Initiale⁽¹⁾
Soit $7,50 \times 6 \% = 45 \%^{(3)}$
(soit un gain de 15 %⁽³⁾ par année écoulée)

Soit un taux de rendement annuel brut de 12,98 %⁽⁴⁾.

- Sinon, si l'action la moins performante⁽²⁾ **clôture en baisse de plus de 30 % mais que cette baisse n'excède pas 50 % par rapport à son cours initial**, l'investisseur reçoit, à la Date d'Échéance⁽¹⁾ :

L'intégralité du capital⁽³⁾

Soit un taux de rendement annuel brut nul⁽⁴⁾.

- Sinon, si l'action la moins performante⁽²⁾ **clôture en baisse de plus de 50 % par rapport à son cours initial**, l'investisseur reçoit, à la Date d'Échéance⁽¹⁾ :

Le capital⁽³⁾ diminué de la baisse de l'action la moins performante⁽²⁾

L'investisseur subit donc une perte en capital correspondant à la baisse finale de l'action la moins performante⁽²⁾.

Soit un taux de rendement annuel brut inférieur à -20,37 %⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques en page 10 pour le détail des dates.

⁽²⁾ L'action la moins performante est définie comme étant l'action retenue parmi les 3 actions qui affiche la performance la moins élevée par rapport à son cours initial à une Date de Constatation Semestrielle⁽¹⁾ ou à la Date de Constatation Finale⁽¹⁾.

⁽³⁾ Hors frais, commissions et hors fiscalité liés au cadre d'investissement.

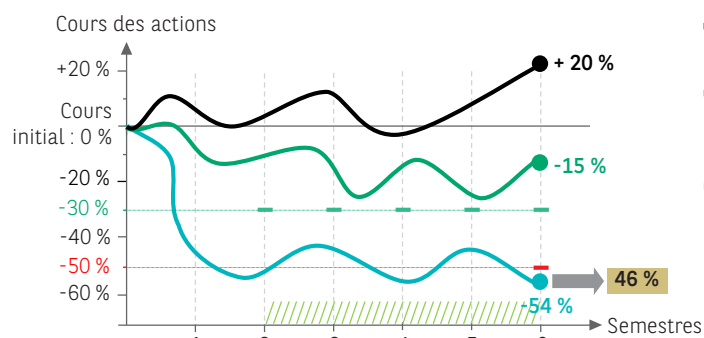
⁽⁴⁾ Les taux de rendement annuel présentés sont hors frais de souscription et droits de garde et hors prélèvements sociaux et fiscaux. Ils sont calculés à partir de la Date de Constatation Initiale (le 6 octobre 2021) jusqu'à la Date de Remboursement Anticipé Automatique⁽¹⁾ ou d'Échéance⁽¹⁾ selon les scénarios.

ILLUSTRATIONS

- Cours de l'action Air France-KLM S.A.
- Cours de l'action ArcelorMittal
- Cours de l'action jumelée Unibail-Rodamco-Westfield SE
- Seuil de déclenchement du mécanisme de remboursement automatique avec gain

- Pourcentage du capital remboursé
- //// Période de constatation semestrielle
- Seuil de perte en capital à l'échéance

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : baisse de l'action la moins performante⁽¹⁾ à la Date de Constatation Finale⁽²⁾ (marché fortement baissier)



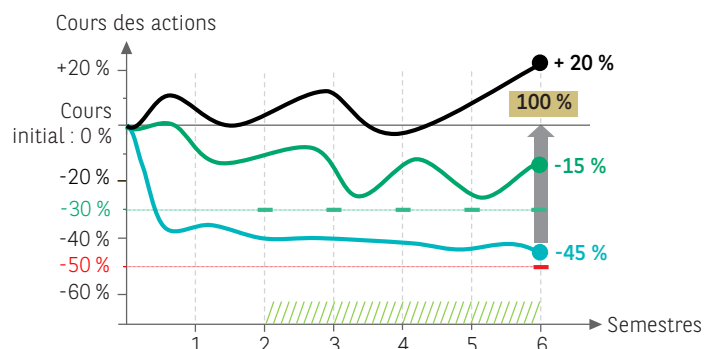
- **Semestre 1** : quel que soit le cours de l'action la moins performante⁽¹⁾, il n'y a pas d'incidence sur le produit qui continue.
- **Semestres 2 à 5** : à chaque Date de Constatation Semestrielle⁽²⁾, l'action la moins performante⁽¹⁾ clôture en baisse de plus de 30 % par rapport à son cours initial. Le produit continue.
- **Semestre 6** : à la Date de Constatation Finale⁽²⁾, l'action la moins performante⁽¹⁾ clôture en baisse de 54 % par rapport à son cours initial, en dessous du seuil de perte en capital à l'échéance.

Montant remboursé : intégralité du capital - 54 % = 46 % du capital⁽³⁾

soit un taux de rendement annuel brut de -22,52 %⁽⁴⁾ (égal à celui de l'action la moins performante⁽¹⁾).

Dans le cas le plus défavorable où l'action la moins performante⁽¹⁾ clôturerait en baisse de plus de 30 % par rapport à son cours initial à toutes les Dates de Constatation Semestrielle⁽²⁾ et céderait l'intégralité de sa valeur à la Date de Constatation Finale⁽²⁾, la somme restituée à l'échéance serait nulle et la perte en capital totale.

SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE : baisse de l'action la moins performante⁽¹⁾ à la Date de Constatation Finale⁽²⁾ (marché baissier)



- **Semestre 1** : quel que soit le cours de l'action la moins performante⁽¹⁾, il n'y a pas d'incidence sur le produit qui continue.
- **Semestres 2 à 5** : à chaque Date de Constatation Semestrielle⁽²⁾, l'action la moins performante⁽¹⁾ clôture en baisse de plus de 30 % par rapport à son cours initial. Le produit continue.
- **Semestre 6** : à la Date de Constatation Finale⁽²⁾, l'action la moins performante⁽¹⁾ clôture en baisse de 45 % par rapport à son cours initial, au-dessus du seuil de perte en capital à l'échéance mais en dessous du seuil de remboursement automatique avec gain.

Montant remboursé : intégralité du capital⁽³⁾

soit un taux de rendement annuel brut nul⁽⁴⁾ (supérieur à celui de l'action la moins performante⁽¹⁾ égal à -17,83 %⁽⁵⁾).

Ces illustrations ont été réalisées de bonne foi à titre d'information uniquement. Elles ne préjugent en rien de l'évolution future de l'action la moins performante⁽¹⁾ et du produit.

⁽¹⁾ L'action la moins performante est définie comme étant l'action retenue parmi les 3 actions qui affiche la performance la moins élevée par rapport à son cours initial à une Date de Constatation Semestrielle⁽²⁾ ou à la Date de Constatation Finale⁽²⁾.

⁽²⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques en page 10 pour le détail des dates.

⁽³⁾ Hors frais, commissions et hors fiscalité liés au cadre d'investissement.

⁽⁴⁾ Les taux de rendement annuel présentés sont hors frais de souscription et droits de garde et hors prélèvements sociaux et fiscaux. Ils sont calculés à partir de la Date de Constatation Initiale (le 6 octobre 2021) jusqu'à la Date de Remboursement Anticipé Automatique⁽²⁾ ou d'Échéance⁽²⁾ selon les scénarios.

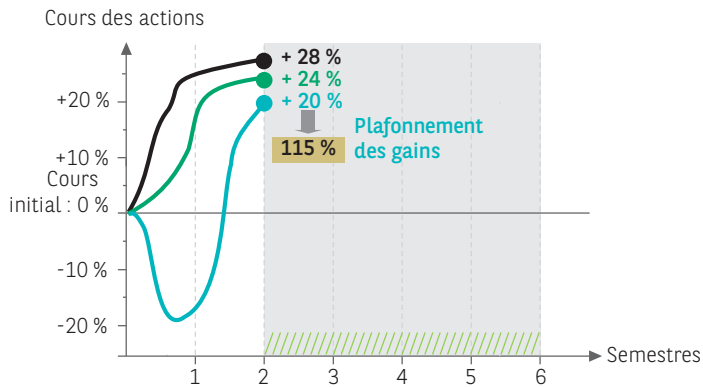
⁽⁵⁾ Les taux de rendement annuel de l'action la moins performante⁽¹⁾ sont calculés dividendes non réinvestis et sans frais.

ILLUSTRATIONS

- Cours de l'action Air France-KLM S.A.
- Cours de l'action ArcelorMittal
- Cours de l'action jumelée Unibail-Rodamco-Westfield SE
- Seuil de déclenchement du mécanisme de remboursement automatique avec gain

- Pourcentage du capital remboursé
- //// Période de constatation semestrielle
- Seuil de perte en capital à l'échéance
- Fin de vie du produit

SCÉNARIO FAVORABLE AVEC MISE EN ÉVIDENCE DU PLAFONNEMENT DES COUPONS (marché haussier)



- **Semestre 1** : quel que soit le cours de l'action la moins performante⁽¹⁾, il n'y a pas d'incidence sur le produit qui continue.
- **Semestre 2** : à la 1^{ère} Date de Constatation Semestrielle⁽²⁾, l'action la moins performante⁽¹⁾ clôture en hausse de 20 % par rapport à son cours initial, au-dessus du seuil de Remboursement Anticipé Automatique⁽²⁾ avec gain. Le produit prend automatiquement fin par anticipation.

Montant remboursé : intégralité du capital⁽³⁾ + un gain de (2 x 7,50 %) = 15 % du capital⁽³⁾

soit un taux de rendement annuel brut de 14,41 %⁽⁴⁾ (inférieur à celui de l'action la moins performante⁽¹⁾ égal à 19,19 %⁽⁵⁾ **du fait du plafonnement des gains**).

Ces illustrations ont été réalisées de bonne foi à titre d'information uniquement. Elles ne préjugent en rien de l'évolution future de l'action la moins performante⁽¹⁾ et du produit.



⁽¹⁾ L'action la moins performante est définie comme étant l'action retenue parmi les 3 actions qui affiche la performance la moins élevée par rapport à son cours initial à une Date de Constatation Semestrielle⁽²⁾ ou à la Date de Constatation Finale⁽²⁾.

⁽²⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques en page 10 pour le détail des dates.

⁽³⁾ Hors frais, commissions et hors fiscalité liés au cadre d'investissement.

⁽⁴⁾ Les taux de rendement annuel présentés sont hors frais de souscription et droits de garde et hors prélèvements sociaux et fiscaux. Ils sont calculés à partir de la Date de Constatation Initiale (le 6 octobre 2021) jusqu'à la Date de Remboursement Anticipé Automatique⁽²⁾ ou d'Échéance⁽²⁾ selon les scénarios.

⁽⁵⁾ Les taux de rendement annuel de l'action la moins performante⁽¹⁾ sont calculés dividendes non réinvestis et sans frais.

ZOOM SUR LES ACTIONS AIR FRANCE-KLM S.A. ET ARCELORMITTAL ET L'ACTION JUMELÉE UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (DIVIDENDES NON RÉINVESTIS)

ACTION AIR FRANCE-KLM S.A. (DIVIDENDES NON RÉINVESTIS)

Air France-KLM est une compagnie aérienne internationale issue du rapprochement en 2004 d'Air France et de KLM. Les principales activités du groupe sont le transport aérien de passagers, de fret et de maintenance aéronautique. Air France-KLM dispose d'une flotte de 554 avions et dessert plus de 250 destinations dans le monde. En 2019, Air France-KLM transportait plus de 104 millions de passagers.

Pour plus de détails sur les résultats de l'entité Air France-KLM, merci de consulter la page dédiée :

<https://www.airfranceklm.com/fr/finance/>.

Seules les variations du cours de l'action Air France-KLM sont prises en compte dans la performance de l'Action. Les dividendes éventuellement versés par l'Action ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à la performance de l'Action. Une performance « dividendes non réinvestis » est inférieure à une performance « dividendes réinvestis » et résulte donc, pour l'investisseur, en un rendement moindre.

ÉVOLUTION DE L'ACTION DU 6 OCTOBRE 2016 AU 6 OCTOBRE 2021

Les cours passés ne sont pas un indicateur fiable des cours futurs.

Cours de l'Action (en €)



Source : Bloomberg, le 6 octobre 2021

PERFORMANCES CUMULÉES⁽¹⁾ AU 6 OCTOBRE 2021

1 an

3 ans

5 ans

31,45 %

-51,28 %

-12,49 %

Source : Bloomberg, le 6 octobre 2021

⁽¹⁾ Les performances de l'Action sont calculées dividendes non réinvestis et sans frais.

ZOOM SUR LES ACTIONS AIR FRANCE-KLM S.A. ET ARCELORMITTAL ET L'ACTION JUMELÉE UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (DIVIDENDES NON RÉINVESTIS)

ACTION ARCELORMITTAL (DIVIDENDES NON RÉINVESTIS)

ArcelorMittal est implanté dans plus de 60 pays et présent avec un dispositif industriel dans plus de 20 d'entre eux. Guidé par une philosophie visant à produire un acier sûr et durable, le groupe est le premier fournisseur d'acier de qualité sur les grands marchés mondiaux, dont l'automobile, la construction, l'électroménager et l'emballage, soutenus par une R&D d'envergure mondiale et des réseaux de distribution performants.

Pour plus de détails sur les résultats de l'entité ArcelorMittal, merci de consulter la page dédiée :

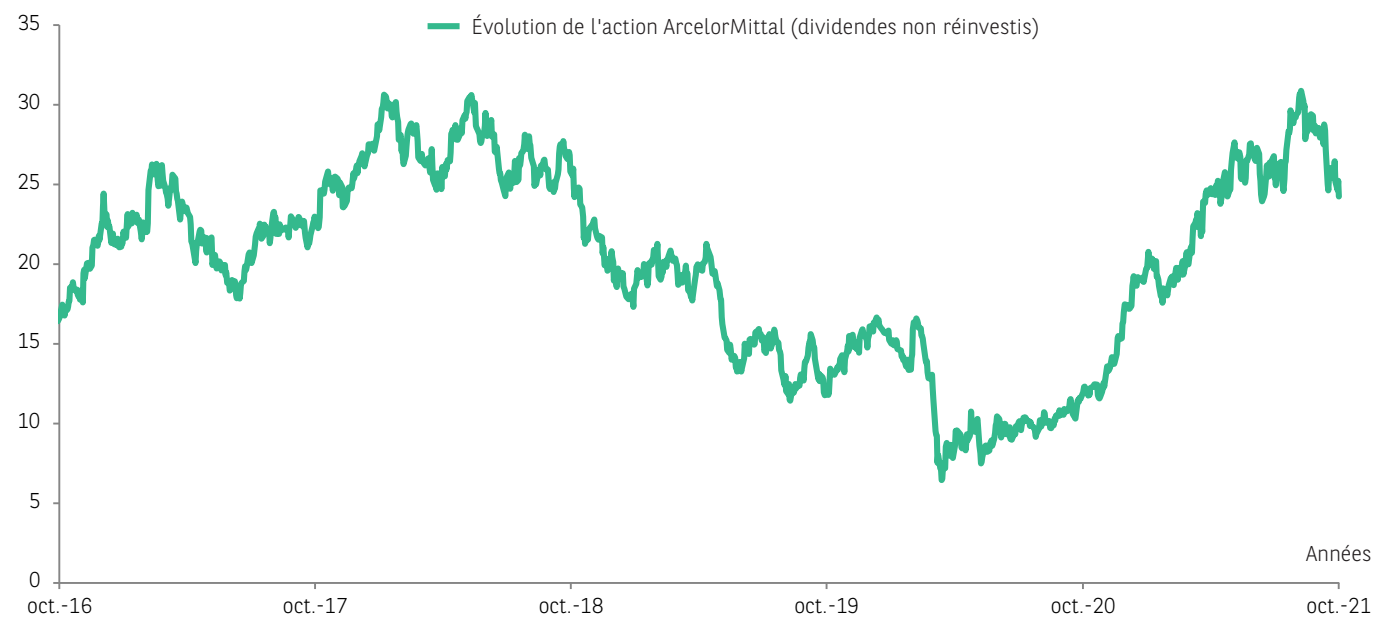
<https://corporate.arcelormittal.com/investors/>.

Seules les variations du cours de l'action ArcelorMittal sont prises en compte dans la performance de l'Action. Les dividendes éventuellement versés par l'Action ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à la performance de l'Action. Une performance « dividendes non réinvestis » est inférieure à une performance « dividendes réinvestis » et résulte donc, pour l'investisseur, en un rendement moindre.

ÉVOLUTION DE L'ACTION DU 6 OCTOBRE 2016 AU 6 OCTOBRE 2021

Les cours passés ne sont pas un indicateur fiable des cours futurs.

Cours de l'Action (en €)



Source : Bloomberg, le 6 octobre 2021

PERFORMANCES CUMULÉES⁽¹⁾ AU 6 OCTOBRE 2021

1 an

3 ans

5 ans

103,13 %

-6,08 %

45,93 %

Source : Bloomberg, le 6 octobre 2021

⁽¹⁾ Les performances de l'Action sont calculées dividendes non réinvestis et sans frais.

ZOOM SUR LES ACTIONS AIR FRANCE-KLM S.A. ET ARCELORMITTAL ET L'ACTION JUMELÉE UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (DIVIDENDES NON RÉINVESTIS)

ACTION JUMELÉE UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (DIVIDENDES NON RÉINVESTIS)

Unibail-Rodamco-Westfield SE est un groupe spécialisé dans la gestion, la promotion et l'investissement de grands centres commerciaux situés dans des villes majeures d'Europe et des États-Unis, dans les grands immeubles de bureaux et dans les centres de congrès et d'expositions de la région parisienne.

Pour plus de détails sur les résultats de l'entité Unibail-Rodamco-Westfield SE, merci de consulter la page dédiée :

<https://www.urw.com/fr-fr/>.

L'action jumelée Unibail-Rodamco-Westfield SE est issue de l'acquisition du groupe australien Westfield par Unibail-Rodamco et de l'opération de « jumelage » des actions Unibail-Rodamco SE et WFD Unibail-Rodamco N.V. Chaque action jumelée est composée d'une action Unibail-Rodamco SE et d'une action WFD Unibail-Rodamco N.V. La négociation des Actions Jumelées a commencé le 5 juin 2018 sur les marchés réglementés d'Euronext Amsterdam (marché de référence) et d'Euronext Paris, sous une ligne de cotation unique (URW) et sous le code ISIN : FR0013326246. Une cotation secondaire sur l'Australian Stock Exchange des actions jumelées sous la forme de CHESSE Depository Interests (CDIs) a également été établie. L'action jumelée Unibail-Rodamco-Westfield SE possède donc un historique limité.

Pour plus de détails sur l'action jumelée Unibail-Rodamco-Westfield SE, merci de consulter la page dédiée :

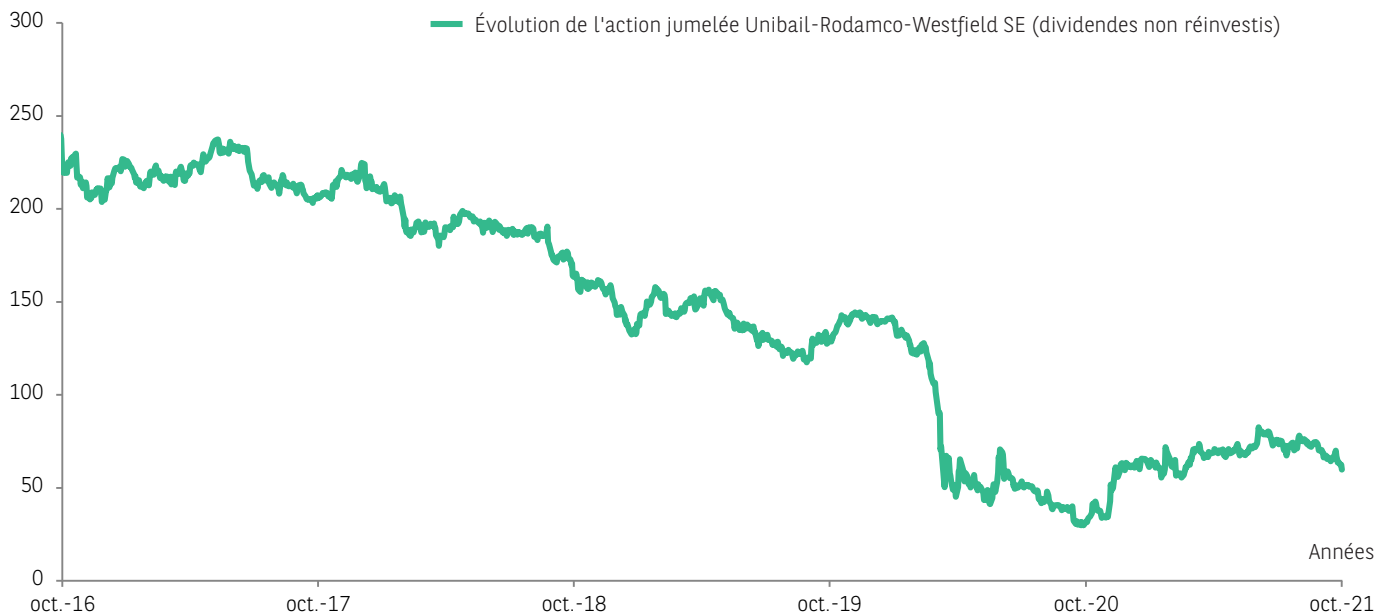
<https://www.urw.com/fr-fr/investors/urw-stapled-share/>.

Seules les variations du cours de l'action Unibail-Rodamco-Westfield SE sont prises en compte dans la performance de l'Action. Les dividendes éventuellement versés par l'Action ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à la performance de l'Action. Une performance « dividendes non réinvestis » est inférieure à une performance « dividendes réinvestis » et résulte donc, pour l'investisseur, en un rendement moindre.

ÉVOLUTION DE L'ACTION DU 6 OCTOBRE 2016 AU 6 OCTOBRE 2021

Les cours passés ne sont pas un indicateur fiable des cours futurs.

Cours de l'Action (en €)



Source : Bloomberg, le 6 octobre 2021

PERFORMANCES CUMULÉES⁽¹⁾ AU 6 OCTOBRE 2021

1 an

3 ans

5 ans

86,88 %

-63,44 %

-73,08 %

Source : Bloomberg, le 6 octobre 2021

⁽¹⁾ Les performances de l'Action sont calculées dividendes non réinvestis et sans frais.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

L'investisseur est invité à consulter la rubrique « Facteurs de risque » du Prospectus de Base pour en voir le détail complet. Les risques présentés ci-dessous ne sont pas exhaustifs.

- **Risque lié au sous-jacent** : le mécanisme de remboursement est lié au cours de l'action la moins performante⁽¹⁾.
- **Risque découlant de la nature du produit** : en cas de revente du produit avant l'échéance⁽²⁾ ou, selon le cas, à la Date de Remboursement Anticipé Automatique⁽²⁾, alors que les conditions de remboursement anticipé automatique ne sont pas remplies, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possibles, le prix pratiqué dépendant alors des conditions de marché en vigueur. Ainsi, le montant remboursé pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. **Il existe donc un risque de perte en capital partielle ou totale.**
- **Risques de marché** : le prix du produit en cours de vie évolue non seulement en fonction de la performance de l'action la moins performante⁽¹⁾, mais aussi en fonction d'autres paramètres, notamment de sa volatilité, des taux d'intérêt et de la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant de la formule. Il peut connaître de fortes fluctuations, en particulier à l'approche de la Date de Constatation Finale⁽²⁾, si l'action la moins performante⁽¹⁾ clôture aux alentours de 50 % de baisse par rapport à son cours initial.
- **Risque de liquidité** : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent rendre difficile, voire impossible, la revente du produit en cours de vie.
- **Risque de crédit** : l'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant de la formule et supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine du Garant de la formule, l'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui est dû par le Garant de la formule au titre de sa garantie ou l'investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le Garant de la formule (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû au titre des titres de créance émis par l'Émetteur.

En tant que banque d'investissement avec un large éventail d'activités, BNP Paribas peut faire face à de potentiels conflits d'intérêts. Dans le cadre de l'émission de ces titres de créance, le Groupe BNP Paribas a mis en place des politiques et des mesures appropriées afin de gérer de possibles conflits de ce type entre les différentes entités du Groupe.



⁽¹⁾ L'action la moins performante est définie comme étant l'action retenue parmi les 3 actions qui affiche la performance la moins élevée par rapport à son cours initial à une Date de Constatation Semestrielle⁽²⁾ ou à la Date de Constatation Finale⁽²⁾.

⁽²⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques en page 10 pour le détail des dates.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN :	XS2311665132	
Forme juridique :	Titre de créance de droit anglais présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance dans le cadre du (i) Prospectus de Base de l'Émetteur dénommé « Base Prospectus for the issue of unsubordinated Notes », daté du 1 ^{er} juin 2021 et approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n°21-194 ainsi que (ii) des Conditions Définitives en date du 27 octobre 2021.	
Émetteur :	BNP Paribas Issuance B.V. ⁽¹⁾ , véhicule d'émission dédié de droit néerlandais.	
Garant de la formule :	BNP Paribas S.A. ⁽¹⁾ . Bien que la formule de remboursement du produit soit garantie par BNP Paribas S.A., le produit présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'action la moins performante.	
Devise :	Euro (€)	
Montant de l'émission :	5 000 000 €	
Valeur nominale :	1 000 €	
Prix d'émission :	100 %	
Éligibilité :	Compte titres uniquement (montant minimum de souscription : 100 000 €).	
Cotation :	Marché Officiel de la Bourse de Luxembourg (marché réglementé).	
Période de souscription :	Du 6 octobre 2021 au 27 octobre 2021.	
Garantie en capital :	Pas de garantie en capital, ni en cours de vie ni à l'échéance.	
Commissions de distribution :	Des commissions relatives à cette transaction ont été payées par BNP Paribas Arbitrage S.N.C. au(x) distributeur(s) pour couvrir les coûts de distribution. Ces commissions, d'un montant annuel maximum de 1,60 % TTC du montant placé par le(s) distributeur(s), sont incluses dans le prix d'achat. Leur détail est disponible sur demande auprès du/des distributeur(s).	
Sous-jacent :	Action Air France-KLM S.A. (dividendes non réinvestis) – Code Bloomberg AF FP Equity. Action ArcelorMittal (dividendes non réinvestis) – Code Bloomberg MT NA Equity. Action jumelée Unibail-Rodamco-Westfield SE (dividendes non réinvestis) – Code Bloomberg URW NA Equity.	
Date d'Émission :	27 octobre 2021	
Date de Constatation Initiale :	6 octobre 2021	
Dates de Constatation Semestrielle :	6 octobre 2022 (Semestre 2) 6 avril 2023 (Semestre 3)	6 octobre 2023 (Semestre 4) 8 avril 2024 (Semestre 5)
Dates de Remboursement Anticipé Automatique :	20 octobre 2022 (Semestre 2) 20 avril 2023 (Semestre 3)	20 octobre 2023 (Semestre 4) 22 avril 2024 (Semestre 5)
Date de Constatation Finale :	7 octobre 2024 (Semestre 6)	
Date d'Échéance :	21 octobre 2024 (Semestre 6)	
Publication de la valorisation :	Valorisation quotidienne publiée sur la page Reuters [XS2311665132=BNPP], sur Telekurs et sur Bloomberg. Elle est par ailleurs tenue à disposition du public en permanence sur demande.	
Agent de calcul :	BNP Paribas Arbitrage S.N.C. (entité du Groupe BNP Paribas, potentiellement source de conflits d'intérêts).	
Double valorisation :	Une double valorisation sera assurée tous les quinze jours par la société Refinitiv, société indépendante financièrement du Groupe BNP Paribas.	
Marché secondaire :	Liquidité quotidienne : dans des conditions normales de marché, sortie et entrée (dans la limite de l'enveloppe disponible) possibles quotidiennement en cours de vie, au prix de marché et avec une fourchette achat/vente maximale de 1 %.	

⁽¹⁾ Notations de crédit au 6 octobre 2021 :

BNP Paribas Issuance B.V. : Standard & Poor's A+ / BNP Paribas S.A. : Standard & Poor's A+, Moody's Aa3 et Fitch Ratings AA-

Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant de la formule. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.



AVERTISSEMENT

Proximité Actions WO 2021 (ci-après les « titres de créance ») sont des titres de créance présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance, émis par BNP Paribas Issuance B.V. (véhicule d'émission dédié de droit néerlandais) et ayant fait l'objet d'une demande d'admission à la cotation sur le Marché Officiel de la Bourse de Luxembourg (marché réglementé). Les principales caractéristiques des titres de créance exposées dans ce document à caractère promotionnel n'en sont qu'un résumé. Il appartient aux investisseurs de comprendre les risques, les avantages et inconvénients liés à un investissement dans les titres de créance et de prendre une décision d'investissement seulement après avoir examiné sérieusement, avec leurs conseillers, la compatibilité d'un investissement dans les titres de créance au regard de leur situation financière, après avoir lu le présent document à caractère promotionnel et la documentation juridique des titres de créance et ne s'en remettent pas pour cela à une entité du Groupe BNP Paribas. Ces dernières ne sauraient être considérées comme fournissant un conseil en investissement ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou comptable. Le Groupe BNP Paribas ne peut être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque autre nature que ce soit résultant de l'affectation de versements sur les titres de créance. Les investisseurs devront procéder à leur propre analyse des risques et devront, si nécessaire, consulter préalablement leurs propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel. **La documentation juridique des titres de créance est composée :** (a) du Prospectus de Base de l'Émetteur dénommé « Base Prospectus for the issue of unsubordinated Notes », daté du 1^{er} juin 2021 approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro 21-194, (b) de ses Suppléments, (c) des Conditions Définitives de l'émission (« Final Terms ») datées du 27 octobre 2021, ainsi que (d) du Résumé Spécifique lié à l'Émission (« Issue-Specific Summary »). L'approbation du prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable de la part de l'AMF sur la qualité des titres de créance faisant l'objet de cette communication à caractère promotionnel. Les investisseurs sont invités à lire attentivement la rubrique « Facteurs de risque » du Prospectus de Base. Les investisseurs sont également invités à prendre connaissance du Document d'Informations Clés disponible à l'adresse <https://kid.bnpparibas.com/EI4092AAA-A0919-FR.pdf>. L'attention des investisseurs est notamment attirée sur le fait qu'en acquérant les titres de créance, ils prennent un risque de crédit sur l'Émetteur et sur le Garant de la formule, un risque de marché ainsi qu'un risque lié à la liquidité du titre de créance. En cas d'incohérence entre ce document à caractère promotionnel et la documentation juridique des titres de créance, cette dernière prévaudra. La documentation juridique est disponible sur demande auprès du distributeur et sur www.eqdpo.bnpparibas.com/XS2311665132.



BNP PARIBAS | PRIVALTO

La banque
d'un monde
qui change